LETTRE InfoCLAS

Edito Info CLAS

Tout d'abord un grand merci à tous les membres des CLAS pour le travail effectué pour la rédaction du rapport d'activité. Ayant été nous-mêmes membres actifs dans des CLAS, nous mesurons pleinement l'investissement de chacune et chacun.

Magali Fasseu, co-responsable du secteur CLAS depuis juin dernier, a quitté ses fonctions au sein du CAES Inserm le 19 février dernier. Elle a apporté beaucoup au CAES durant presque 10 ans. Toute l'équipe du CAES la remercie pour son travail et son investissement. Ses conseils et nos échanges durant ces quelques mois au sein du secteur CLAS ont été précieux.

Rôles du rapporteur et du responsable du secteur CLAS :

- Le rôle du rapporteur n'est pas uniquement l'évaluation du rapport d'activité de l'année précédente **mais aussi :**
- Des échanges réguliers tout au long de l'année à travers l'envoi des propositions d'activités, des comptes rendus de bureaux, des affiches diffusées, des présentations du CLAS aux AG et autres réunions, pour un suivi et une actualité tout au long de l'année
- L'intervention, en cas de besoin, auprès des DR ou des responsables pour une aide ponctuelle (local pour activités méridiennes, mises à disposition de matériels informatiques, etc.)
- Un temps d'échange entre les CLAS et les rapporteurs seront mis en place pour l'interCLAS de juin, voire pour les 2 interCLAS d'avril et d'octobre. Votre avis vous sera demandé !

Bilan sur les rapports d'activités des CLAS
Discussions au CNAS

Suite aux élections du CAES en juin dernier, les CLAS ont changé de rapporteur.

Quelques remarques :

- ✓ Malgré un envoi du rapport en novembre, nous avons eu des retours très tardifs auprès des rapporteurs. Cela complique la tâche pour les rapporteurs, les comptables, la gestionnaire et la responsable du secteur.
- ✓ Il est important de remplir intégralement les Doc 8 (nombres de participants, budget, coût CLAS) pour toute activité entrainant une demande de budget (week-end, sorties collectives à la journée, etc.). C'est un plus pour le vote de votre budget !
- ✓ Les tableaux d'activité (Doc 7) doivent être complétés pour toutes les activités (même gratuite comme Noël !). Cela nous permet une vision du dynamisme du CLAS, du nombre d'agents et d'un contrôle rapide, mais également d'en extraire des informations pour le bilan d'activité du CAES.
- ✓ Comment connaitre le nombre de participants ? Regrouper toutes les fiches d'activité (doc 7) dans une feuille Excel puis trier sur le nom, le prénom, l'appartenance et éliminer les doublons.
- ✓ Les CLAS utilisent en majorité le taux forfaitaire par rapport au taux standard 10-60 %. Moins de contraintes pour les CLAS mais moins équitable pour les agents.
- ✓ Les petits-enfants, neveux- nièces, cousins-cousines doivent payer le tarif « extérieur ».

Secteur CLAS : Nadine Kaniewski : nadine.kaniewski@inserm.fr - Merci à Raquel Cespon Romero pour la mise en page !
Comptables : Sabrina Younes : sabrina.younes@inserm.fr et Minh Marrache : minh.marrache@inserm.fr
Gestionnaire : Sylvie Dupuy : sylvie.dupuy@inserm.fr http://caes.inserm.fr/

Quelques commentaires et suggestions :

- ✓ Tous les CLAS déterminent des plafonds de subventions mais qui restent très hétérogènes d'un CLAS à l'autre. Il est envisagé de vous proposer de réduire cet écart pour plus d'équité. Rappel : pour chaque agent un plafond de subventions Sport/culturels est impératif.
- ✓ Décompte des participants et des participations : il y a encore des erreurs et des chiffres inexacts, notamment pour la billetterie cinéma : 1 participant (10 tickets) : 1 participation (même si l'achat a été effectué en 2 fois).
- ✓ CLAS débiteur : la somme sera déduite du budget de l'année suivante.
- ✓ Doc 12 : codes analytiques : ne pas les modifier et ne pas en rajouter. Ligne « billetterie » : uniquement tickets cinéma. Secteur « a posteriori activité à l'année » (sport et culture) : uniquement pour sports et activité culturelle !
- ✓ Les opérations blanches ne doivent pas être mentionnées comme activités du CLAS. Cela doit être utilisé avec parcimonie et ne pas être des « activités majeures » sur le budget du CLAS.
- ✓ L'activité « noël » concerne, pour certains CLAS, les enfants d'agents de 0 à 25 ans. Préconisation : enfant à charge jusqu'à 20 ans (veille du 21ème anniversaire), avec justificatif.
- ✓ Il a été envisagé, comme pour le CAES, un plafond de subvention par agent dans les CLAS. A rediscuter.
- ✓ Une grille d'évaluation CLAS sera mise en place pour le prochain rapport d'activité des CLAS. Un groupe de travail sera constitué d'élus du CAES et d'élus de CLAS.

L'avenir des thèques dans les CLAS

Une réflexion lors du CNAS de février a été lancée concernant les thèques. En effet, un constat partagé par les rapporteurs et la responsable du secteur CLAS est que :

- Des sommes importantes d'argent sont dépensées pour une très faible participation
- Cela concerne uniquement les agents proches des thèques mais pas les agents d'unités hors sites
- On remarque une baisse importante des participants d'année en année due à des facteurs divers (accès en ligne, médiathèque, etc.)
- Des achats réalisés en fin d'année pour obtenir un budget à zéro reliquat

Il a été envisagé la limitation ou l'arrêt des thèques dans l'avenir

Tickets cinéma

Vous avez jusqu'au 31 mars pour commander vos billets UGC au tarif CE (7 euros) auprès de Sylvie Dupuy.

- Rappel : deux opérations annuelles « cinéma » subventionnés sur toutes les enseignes, 10 tickets par agent par an, possibilité de proposer des tickets supplémentaires sans subvention

Infos + : le coût des opérations billetterie tickets cinéma n'est pas comptabilisé dans le budget limité pour des subventions a posteriori à 25 %.

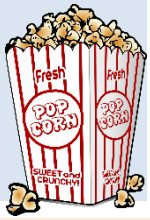

Le « Mag des CLAS » pour l'interCLAS et l'AG du CAES en juin 2020

Lors de la dernière mandature nous avions partagé l'expérience de chaque CLAS avec le « tour de France des posters ». Certains CLAS ont repris leurs posters, pour les afficher dans leurs locaux CLAS, les autres posters sont toujours visibles au CAES !

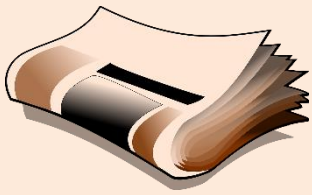

A l'AG du CAES le mercredi 17 juin, une nouvelle formule, accepté en interCLAS d'octobre, verra le jour avec le « Mag des CLAS » : présentation des CLAS (membres du bureau, locaux), leurs activités et des photos !

Vous pourrez découvrir dans un fascicule les activités de vos collègues ! Nous vous proposerons prochainement un modèle ! Pensez-y !

A vos agendas !

CNAS arrêt des comptes : mardi 5 mai 2020
InterCLAS parisiens : jeudi 2 avril 2020 (annulé)
InterCLAS de juin : mardi 16 juin 2020
AG du CAES : mercredi 17 juin 2020
(Incitez les agents à voter et par pouvoir électronique = gain de temps !)

Juillet 2020

LETTRE InfoCLAS

Edito InfoCLAS

L'activité des CLAS a été en sommeil pendant ces longs mois de confinement.

De nombreux CLAS ont continué leurs réunions en visio pour maintenir le contact et se projeter vers des jours meilleurs. Certains CLAS n'ont pas décidé d'attendre la rentrée de septembre pour se retrouver autour d'activités en plein air !

Toute l'équipe du CAES vous souhaite un bel été et nous nous retrouverons prochainement pour de nouveaux échanges et de nouvelles idées.

A très bientôt.

A vos agendas !

AG du CAES en visioconférence :
mercredi 30 septembre 2020

InterCLAS d'automne :
jeudi 5 novembre 2020

CNAS :
17 et 18 novembre 2020

Envoi des documents pour le rapport d'activité et la demande de budget CLAS : mi-novembre 2020

Retour des rapports d'activités et des demandes de budget CLAS : mi-janvier 2021

Vote CLAS

(CNAS des 16 et 17 juin 2020)

La crise sanitaire n'a pas permis aux CLAS de fonctionner normalement en proposant des activités tout au long de l'année avec les taux de subventions habituels (forfait max 35 % en dessous de 120 € ou à la grille 10-60 % au-dessus de 120 €, 2 coups de cœur soit forfait 50 % en dessous de 120 € ou à la grille 35-85 % au-dessus de 120 €).

Le CNAS propose que pour toutes les activités collectives de juin à décembre 2020, les taux promotionnels puissent être appliqués pour les CLAS qui le souhaitent.

Il est demandé aux CLAS de respecter le nombre de participants (2 OD pas de la même famille, 4 participants minimum) **et de diversifier les propositions des activités subventionnées dans des thématiques différentes (sortie à la journée ou week-end familles, spectacle, concert, atelier).**

Toutes ces activités subventionnées en taux promotionnel devront être validées par le rapporteur, le responsable et à la secrétaire du secteur CLAS.

NB. **Ce vote n'est pas pérenne et ne modifie en rien les règles de fonctionnement des CLAS en vigueur.**

Période concernée par ce vote : du 16 juin 2020 au 31 décembre 2020.

Secteur CLAS : Nadine Kaniewski : nadine.kaniewski@inserm.fr - Gestionnaire : Sylvie Dupuy : sylvie.dupuy@inserm.fr
Comptables : Sabrina Younes : sabrina.younes@inserm.fr et Minh Marrache : minh.marrache@inserm.fr
http://caes.inserm.fr/fr/comites-locaux/

Tickets cinéma

Autorisation exceptionnelle (de juin à décembre 2020) de proposer aux agents 20 tickets cinéma maximum subventionnés par agent et par an (en fonction du budget du CLAS), toute enseigne confondue bien sûr.

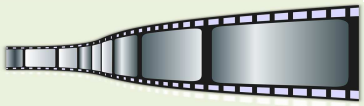

L'année des élections des CLAS

L'année 2021 sera "l'année des élections des CLAS" et nous vous invitons dès la rentrée de septembre à diffuser cette information auprès de tous les agents rattachés à votre CLAS, en proposant peut-être une journée portes ouvertes CLAS, pour découvrir "de l'intérieur" le fonctionnement d'un CLAS et pouvoir s'y impliquer.

Ces élections devront avoir lieu entre **le 1er janvier et le 1er mai 2021.**

Nous reviendrons vers vous pour plus d'informations mais vous pouvez d'ores et déjà regarder les procédures dans le "livret CLAS".

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes demandes ou interrogations.

Les 50 ans du CAES

Un peu d'histoire : La création du CAES remonte à juillet 1971. La mise en place et les premières propositions datent de 1972. En 2022 nous fêterons donc les 50 ans de fonctionnement du CAES et nous souhaiterions bien sûr y associer très fortement les CLAS dans des activités communes envers les agents de l'Inserm.

Nous sommes ouverts à toutes vos propositions ; n'hésitez pas à nous les communiquer !

Nous en reparlerons bien sûr lors de l'InterCLAS.

InterCLAS d'automne

L'annulation en présentiel de notre interCLAS et de l'AG en juin, a été une grande déception car c'est toujours des moments de partages et d'échanges fructueux entre les élus et les gestionnaires du CAES et les élus des CLAS.

Si la situation le permet, nous organiserons avant la fin de l'année un interCLAS qui cumulera l'interCLAS de juin et d'octobre. La date retenue est le **jeudi 5 novembre** toute la journée.

Nous vous recontacterons en septembre pour vous donner plus d'informations.

En bref

- ✓ La 3ème tranche de votre budget CLAS peut vous êtes versé en juillet ou en septembre. Reportez-vous au mail envoyé par Sylvie le 18 juin dernier.
- ✓ Le bilan d'activité du CAES et le rapport des secteurs sont disponibles ! Des chiffres, des graphiques, des photos ! Allez vite les découvrir sur le site du CAES dans la rubrique « reportages » et diffusez l'info auprès de vos agents.
- ✓ Le week-end CLAS aura lieu à Bordeaux du 25 au 27 septembre prochain. Relayez l'info auprès de vos agents (taux promotionnel 35-85 %).
- ✓ Le week-end CLAS 2021 aura lieu à Nantes.
- ✓ Adresse générique pour les CLAS. Une solution facile à mettre en place et qui permet de contacter tous les membres du bureau du CLAS en un seul clic ! Pensez-y !
- ✓ N'oubliez pas de mettre à jour votre page CLAS sur le site web du CAES avec un minimum d'informations demandées à savoir les coordonnées des membres du bureau. Merci !

LETTRE InfoCLAS

Edito InfoCLAS

En cette fin d'année difficile, nous nous devons de rester positifs et de nous tourner vers un avenir de jours meilleurs.

Le CAES avec ses élus et ses gestionnaires sont « sur le pont » pour continuer à vous proposer des activités, des séjours, des voyages même si l'année 2021 laisse planer un doute sur un retour à une vie « normale ». Les CLAS ont su rebondir et proposer des activités collectives et en cette fin d'année, des chèques cultures et ciné pour les enfants des agents, en l'absence de spectacle possible. Vous allez travailler sur votre rapport d'activité et votre budget 2021 et souhaitons que de beaux projets pourront se concrétiser.

L'année 2021 est aussi l'année des élections et du renouvellement dans les CLAS !

Merci pour votre implication sans relâche auprès des agents !

Bonne fin d'année à toutes et tous !

Nadine Kaniewski et toute l'équipe du secteur CLAS

Avez-vous programmé votre Assemblée Générale 2020 du CLAS ?

Une Assemblée Générale ordinaire doit se tenir au minimum une fois par an dans l'année en cours.

Lors de l'Assemblée Générale, les rapports moral et financier de l'année écoulée doivent être présentés, ainsi que les projets pour l'année à venir.

Les CLAS peuvent programmer tout au long de l'année leurs AG mais la clôture de votre budget et l'arrêt des comptes CLAS étant effectués en fin d'année, il est préférable que vous envisagiez votre AG en fin ou en début d'année civile.

L'annonce de la date de l'Assemblée Générale doit être effectuée dès que possible, et au minimum lors de l'envoi de l'ordre du jour et de la convocation, au moins 7 jours avant l'AG.

Pour cette année vous avez encore 1 mois pour la programmer en visio !

Si la Covid-19 le permet, vous pourrez également programmer une réunion de rentrée avec les agents en présentiel en début d'année, autour d'une galette des rois pour prévoir vos activités !

Elections des CLAS en 2021

Comme évoqué lors de l'interCLAS du 5 novembre, l'année 2021 sera une année d'élections pour tous les CLAS.

Quelques informations sur ces élections :

- Elles doivent avoir lieu entre le 1er janvier et le 31 mai 2021 (en décalé de 2 ans avec les élections du CAES), pour une prise de fonction des élus au 1er septembre.
- Ces élections sont obligatoires (même si les mêmes élus s'engagent de nouveau pendant 4 ans jusqu'en 2025).
- Les élus actuels des bureaux des CLAS sont en fonction jusqu'en septembre 2021 sauf si les élus démissionnent au 31 décembre 2020 (arrêt des décharges de service).
- L'appel à candidature : la date limite de dépôt est fixée si possible un mois avant la date des élections (par mail). Les candidatures peuvent être par liste ou en individuelle.
- Déroulement des élections : lors d'une Assemblée Générale en présentiel ou en visioconférence. Les votes peuvent se dérouler en présentiel ou par mail. Une liste d'émargement est obligatoire en présentiel. L'établissement d'un compte-rendu avec la répartition des postes et des activités de tous les membres élus est obligatoire.
- A la suite de ces élections et des résultats, vous informerez tous les agents, votre rapporteur, la responsable et la gestionnaire du secteur CLAS.

Suite à l'InterCLAS, des réunions en visio ont été proposées aux CLAS pour répondre à toutes les questions. Nous avons également sollicité certains CLAS et un bon nombre de réunions ont déjà eu lieu avec un retour positif de votre part. N'hésitez pas à nous contacter !

Secteur CLAS : Nadine Kaniewski : nadine.kaniewski@inserm.fr - Gestionnaire : Sylvie Dupuy : sylvie.dupuy@inserm.fr
Comptables : Sabrina Younes : sabrina.younes@inserm.fr et Minh Marrache : minh.marrache@inserm.fr
clas.caes@inserm.fr - http://caes.inserm.fr/

Votes CNAS de novembre 2020

Les votes suivants ont été approuvés par les membres du CNAS :

Vote 1 : Les frais bancaires (frais de tenue de compte et CB) payés par les CLAS seront pris en charge par le CAES aux CLAS (virement).

Vote 2 : Les sommes des CLAS débiteurs (budget en négatif, agios et impayés) seront déduites du budget n+1 des CLAS concernés.

Vote 3 :

1. Activité noël gratuite : **Limiter l'âge des enfants entre 0 à 16 ans** dans l'année civile (application règlement URSSAF).
2. Proposition d'au moins **2 activités dont une activité collective** (ne pas proposer uniquement cinéma ou chèque culture mais par tranche d'âge avec moins en subvention individuelle, plutôt qu'activité collective). Propositions Noël des CLAS recensées : spectacle, gouter, chocolats, cadeaux, chèque culture, tickets ciné, activités ados.

Vote 4 : La subvention sport et culture individuelle a posteriori sera calculée dorénavant sur un taux 10-60 % et un plafond de subvention maxi de 250 € (au choix du CLAS, ex 25-150 € pour un montant maximum sur lequel s'applique la subvention de 250 €). Le montant maximum des subventions individuelles ne peut dépasser 25 % du budget annuel dépensé par le CLAS. Arrêt des subventions au forfait. Mise en place au 1er janvier 2021.

Vote 5 : Nouveau plafond pour les activités à la journée ou de week-ends :

- 1 jour : plafond 120 euros subventionnés
- 1 nuit/2 jours : plafond 240 euros subventionnés
- 2 nuits/3 jours : plafond 350 euros subventionnés
- 3 nuits/4 jours : plafond 370 euros subventionnés

Mise en place au 1er janvier 2021. Le budget sera attribué à ces activités et si non dépensé ne pourra pas être utilisé pour des activités billetterie ou subvention individuelle.

Vote 6 : Le nombre de **coup de cœur pour 2021 sera de 3** au maximum (au lieu de 2) avec des thématiques différentes.
Exemple: 1 concert/spectacle ou 1 sortie famille ou 1 week-end ou 1 sortie à la journée (visite/conférence/repas).

Le vote 7 a été refusé par 8 voix contre, 1 voix pour et 6 abstentions : Possibilité pour la période « Covid 19 » 2020-2021 de subvention a posteriori pour les cours de sport en ligne avec justificatifs (facture, etc…).

Les votes ci-dessous proposés lors de l'InterCLAS n'ont pas été votés par le CNAS mais des recommandations et préconisations ont été suggérées :

- **Limiter à 30 € par enfant pour l'activité de Noël**. Le CNAS n'a pas souhaité « imposer » une somme mais une recommandation d'équité entre les enfants d'un CLAS à l'autre et de sommes « raisonnables » pour cette activité.
- **Pour l'activité Noël les tickets cinéma (non limités) sont offerts uniquement aux enfants sans prendre en compte l'accompagnateur**.
- **Les enfants non à charge et les petits-enfants ne sont pas considérés comme des ayants droits** et doivent payer le tarif « extérieur » (règle CAES et CLAS).

Tickets cinéma

Vous aviez pour 2020 la possibilité de proposer 20 tickets cinéma, par agent et par an (au lieu de 10 hors période Covid), en 2 opérations annuelles maximum.

Vous aurez la possibilité pour 2021 de continuer à proposer cette formule à vos agents, toutes enseignes confondues !

Nous vous rappelons que les tickets UGC tarif CE sont à 7 €. Renseignements auprès de Sylvie.

Chèques cultures

Actuellement, hors période Covid, les chèques cultures sont proposés dans le cadre de « l'activité Noël » pour les enfants des agents (tout-petits ou ados ne participant pas au spectacle).

De nombreux CLAS ont proposé des chèques cultures cette année en remplacement des spectacles annulés.

Nous envisageons au vu de la situation « d'ouvrir » cette proposition aux agents, en plus des tickets cinéma pour 2021. Cette proposition sera votée au CNAS de février 2021.

Nous vous demandons de ne pas engager d'activités « chèques cultures 2021 » sans un vote du CNAS qui vous sera notifié en février 2021.

50 ans du CAES en 2022

Nous attendons des CLAS des idées et des propositions !
Un groupe de travail a été constitué de 4 élus CAES et de 3 secrétaires.
Nous vous ferons part prochainement de nos idées afin d'en discuter avec vous mais vous pouvez d'ores et déjà nous contacter !
Un budget sera dédié pour les CLAS à cette occasion !

A vos agendas !

Rapport d'activité : 11 janvier 2021
CNAS février : 2 au 4 février 2021 (vote budget)
InterCLAS : 18 mars 2021
InterCLAS : 15 juin 2021
AG CAES : 16 juin 2021